

OTrente

Une bonne œuvre pour de belles œuvres

Fan assidu d'OTrente, amateur éclairé de musique vocale ou généreux philanthrope, votre soutien nous est précieux ! Savez-vous que les dons aux associations artistiques à but non lucratif comme le Chœur de chambre OTrente sont défiscalisables à 66% ?

Nous vous proposons 3 formules

- Un don de 90€ ne vous coûte réellement que 31€ (59 € d'économie d'impôt) et vous ouvre droit à 2 places de concert
- Un don de 150€ ne vous coûte réellement que 51€ (99 € d'économie d'impôt) et vous ouvre droit à 3 places de concert
- Un don de 210€ ne vous coûte réellement que 71€ (139 € d'économie d'impôt) et vous ouvre droit à 4 places de concert

 @OTrente -  OTrente

www.otrente.org - Email : contact@otrente.org

Le soutiens OTrente et fais un don de :

90 € 150 € 210 € (cocher le montant concerné)

Nom Prénom

Téléphone | | | | | | | | | | Adresse mail

N° Voie

Code postal | | | | | Ville

Complétez ce formulaire et envoyez-le accompagné de votre chèque par courrier à l'adresse suivante :
Chœur de chambre OTrente - 196 bis, avenue de Versailles - 75016 Paris

Conformément à la loi, les dons aux œuvres et organismes d'intérêt général de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, familial, culturel donnent droit à réduction d'impôt (article 238 bis 1 du Code général des impôts). Un reçu fiscal 2014 vous sera adressé permettant une réduction d'IR de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable.